



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2006

PR-460 II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, alinéa 1, lettres d), e) et f), et 75, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés ci-dessus;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour 2005 est approuvé pour les montants suivants:

	<i>Fr.</i>
charges	1 071 052 451,90
sous déduction des imputations internes de	<u>73 571 303,85</u>
soit un total des charges nettes de	997 481 148,05
revenus	1 072 283 805,07
sous déduction des imputations internes de	<u>73 571 303,85</u>
soit un total des revenus nets de	998 712 501,22
excédent de revenus	1 231 353,17

Il est à mentionner que ces comptes comportent une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les charges de fonctionnement relatives à l'acquisition de collections.

Art. 2. – Compte d'investissements

Le compte d'investissements 2005 est approuvé pour les montants suivants:

	<i>Fr.</i>
a) patrimoine administratif	
dépenses	87 756 115,99
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>6 667 910,96</u>
investissements nets	81 088 205,03
b) patrimoine financier	
dépenses	14 903 723,18
recettes	<u>92 886,30</u>
investissements nets	14 810 836,88
c) total	
dépenses	102 659 839,17
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>6 760 797,26</u>
investissements nets	95 899 041,91

Art. 3. – Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants:

	<i>Fr.</i>
a) patrimoine administratif	
investissements nets	81 088 205,03
amortissements	62 268 022,89
amortissements complémentaires	+ 0,00
excédent de revenus de fonctionnement	+ <u>1 231 353,17</u>
autofinancement	63 499 376,06
insuffisance de financement	17 588 828,97
b) patrimoine financier	
investissements nets	14 810 836,88
amortissements (autofinancement)	<u>1 029 928,64</u>
insuffisance de financement	13 780 908,24
c) total	
investissements nets	95 899 041,91
amortissements	63 297 951,53
amortissements complémentaires	+ 0,00
excédent de revenus de fonctionnement	+ <u>1 231 353,17</u>
autofinancement	64 529 304,70
insuffisance de financement	31 369 737,21

Cette insuffisance de financement a été comblée par le recours à l'emprunt.

Art. 4. – Variation de la fortune

L'augmentation de la fortune, soit 1 231 353,17 francs, est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus de fonctionnement.

Art. 5. – Bilan

Le bilan au 31 décembre 2005 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif 2 439 982 207,53 francs dans la composition suivante:

<i>Actif</i>	<i>Fr.</i>
Patrimoine financier (natures 10 à 13) (après déduction de 122 177 847,17 francs provisions pour pertes sur débiteurs, et de 693 773,40 francs provisions pour fluctuations de cours des titres nature 24)	1 448 083 357,95
Patrimoine administratif (natures 14 à 17) (après déduction de 120 000 francs, provision perte sur prêt, nature 24)	<u>991 898 849,58</u>
Total de l'actif	2 439 982 207,53

Passif

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	208 634 086,37
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	1 715 712 584,75
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	51 700 250,49
Provisions (nature 24)	78 353 274,71
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	12 049 539,07
Fortune nette (nature 29)	<u>373 532 472,14</u>
Total du passif	2 439 982 207,53

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2005 à 966 700 francs.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Jean-Pierre Oberholzer

Le Président :

Roberto Brogгинi